

Imprimé par E. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 2.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI, 3 SEPTEMBRE 1828.

Vol. II.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'un AN par trimestre, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de \$40 à \$80, y compris la feuille, et la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guiramaud.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérèse Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumarrat, et au juge Bryant.

ORDRE AMÉRICAIN.

POUR NEW-YORK.

La nouvelle ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.

Le navire TALMA, cap Marshall.

Le navire ILLINOIS, cap Waterman.

Le navire TENNESSEE, cap Fowler.

Le navire LOUISIANA, cap Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixée au 1er et 15 de chaque mois.

25 cent Foster & Hutton.

À VENDRE.—24 mille cigares de la Havane en caisses, demi caisses, quarts et dixièmes, qualité supérieure.

Sirup de calabasses.

Une quantité de boîtes de gouyaves et de céleri.

40 bouteilles d'eau de fleurs d'orangers, par SOLANA Y ARIZA.

Encoignure des rues St. Pierre et Bourbon. 18 août.

SANGSUES à 50 cents.

À VENDRE chez FORESTIER & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.

Les articles suivants sont offerts à des prix modérés, savoir :

Flexir anti-glaireux du Dr. Guilhé

5 livres sulfate de quinine

Bandages herniaires, sondes

Bougies et canules en gomme élastique

Piluliers à l'usage des pharmaciens

Boîtes en cartons assorties

Blanc des sultans pour adoucir la peau

Rouge pour la toilette

Pastilles de séral pour parfumer le appartement

Baume de copahue inodore

Moxa Japonais &c &c. 18 avril

Chapeaux Blancs, de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Tama, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York. 23 avril

SUCRE.—60 boucauds beau sucre de Attakapas, à vendre par Gordon, Forrestal & Co. No 28, rue Toulouse 4 juin

BEURRE.—En débarquement du bateau à vapeur Jubilee, 37 fréquin beurre du mois de Mai, à vendre par S. PANTON & Co 4 juin

NOTICE.—The Subscriber appointed by the Court of Probates, testamentary executor to the estate of the late P. V. Barbet, requests all the creditors of that estate, to present their accounts duly authenticated, to be settled, and those indebted to the said estate are earnestly invited to pay their accounts in the shortest delay, to avoid judicial pursuits. He may be found at any time, in his Lottery Office, in the house of Mr. N. Girod, opposite Hewlett's Coffee-house. July 24. JEAN DUFOUR.

Constitution et Réglemens de la Congrégation Israélite, A vendue à cette Imprimerie. Prix, \$1.

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.

Le solide bateau à vapeur COOSA, capitaine J. B. Collins, étant d'une marche supérieure, fera dorénavant comme pack et régulier les voyages d'ici au Bayou Sarah. Ses jours de départ sont, le Mercredi de la Nlle.-Orléans à dix heures du matin et du Bayou Sarah, le Samedi à 8 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à 23 juin. J. HAGAN & Co.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, Plaquemine et les lieux intermédiaires.

Le beau Bateau à Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très beaux aménagements pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 19 Déc. JAMES ARMOR.

POUR NATCHÉZ.

Et tous les lieux intermédiaires Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 10 et 20 de chaque mois ; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 17 déc.

POUR LE BAYOU SARAH, La Frase-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemine, et les autres débarquements.

Le bateau à vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à 8 juil. Joseph T. Bauduc.

E. DEBERGUE.

Successeur de J. Gabaroché, Le soussigné prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Azilia de New York un très bel assortiment de CHAPEAUX ; qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus juste prix. 13 juin. E. DEBERGUE.

J. MAIGNAN & FAURIF,

Faubourg Marigny, sur la Levée,

ONT l'honneur de prévenir Messrs. les habitants et tous les propriétaires de bateaux à vapeur, moulins et machines à vapeur ou autres quelconques, qu'à dater du 1er Juin courant, ils exécutent tous les ouvrages de fonte de fer, au prix les plus raisonnables et avec la plus grande exactitude.

Ils se transporteront partout où on aura besoin d'eux, également pour tout ce qui concerne leur état de Fondeurs de métaux, Forgerons, Tourneurs et faiseurs de modèles. Ils osent espérer que leur exactitude de connue et leur grande expérience dans ces sortes d'ouvrages leur continueront la confiance qu'ils s'efforceront toujours de mériter.

Ils ont toujours chez eux un dépôt de charbon de bois et de terre à vendre. 12 Juin—3.

À vendre par les soussignés.

En débarquement du brick Levant de Bordeaux, 6 pipes eau-de-vie 4me. preuve.

25 barils de. blanche preuve du Mexique cont.

18 gallons chaque, et à 8 cercles de fer.

12 caisses fruits à l'eau-de-vie assortie.

132 paniers huile fine clarifiée.

1 caisse cote pailly en j.

1 do. robes cote pailly, fond lithographique.

3 do. soie à coudre, couleurs assorties pour le Mexique.

1 do. fusils à pistons grand calibre.

1 do. pistolet do. do.

40 mille capsules première qualité.

Le tout ayant droit au drawback. D. G. BORDUZAT & Co. No. 108 Rue Royale 1er. juillet

DEPOT DU VÉRITABLE REMÈDE DE LE ROY

TENU PAR A. MICHOUD.

L'ANCIEN DÉPOT de cet inappréciable Remède, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des factures, est maintenant en face de la Halle; au coin des rues de la Levée et Madison.

Prix avec les instructions, purgatif \$175, vomitif \$1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy à \$1 le volume.

Ant. Michoud tient également un DÉPOT d'ANTIQUAIRES du Dr. Guilhé de Paris. Prix \$175 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en quincaillerie, armes, marbres, verroteries, faïences, cordes à linge, huiles bouchons fins, vin &c &c. &c.

ON Y DÉTAILLE 12 livres de beau Sucre pour \$1, et 6 livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre. 22 août.

Peaux Sèches. 94 Peaux Sèches à vendre par D. G. BORDUZAT & Co., Rue Royale, No. 108. 15 août

FABRICA de Sombreros-finos de primera calidad, y prueba de agua. Se venden en casa de E. DEBERGUE, en la calle de St. Pedro, Plaza de Armas No. 10 abril

Pensionnat pour les jeunes Demeiselles.

L'ÉTABLISSEMENT de Mde. Evershed pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison commode et agréable; rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Église Episcopale.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement. Les langues Française, Histoire ancienne et moderne; Anglaise et Italienne; La Mythologie; L'Écriture; Les belles Lettres; Grammaire; Le Dessin; Arithmétique; La danse; la musique vocale et instrumentale; Géographie, avec des cartes et des globes.

Son établissement étant composé également d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées; et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continue, à la connaissance des règles grammaticales.

Madame Evershed pénètre des devoirs que lui impose son état, et desirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagements: elle se croit donc autorisée à promettre aux parents, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquiescer une éducation utile et accomplie.

N. B. Comme ci-devant, Madame Evershed donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale. 1 Avril

Propriété à vendre à l'amiable.

Le Jardin d'Agrément et ses dépendances, au faubourg de La Course, donnant sur les trois rues, du Tchoupitoulas, des Orangers et des Religieuses, occupé par Simon Laignel.

Si cette propriété n'est pas vendue d'ici au 1er Septembre prochain, sa location sera mise publiquement à l'enchère, ce jour-là, pour le terme d'un ou de deux ans, à dater du 1er Octobre suivant.

Le jardin est en plein rapport, et sera constamment ouvert pour tous ceux qui voudraient connaître l'intérieur.

Pour les conditions, s'adresser à M. Ant. Abat, à la Nlle.-Orléans. 7 juil.

AVIS aux Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat.

Le soussigné, Adjudicataire de la ferme des Licences à accorder aux Caboteurs, Pacotilleurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux que cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours rue de la Levée, entre les rues Bienville et de la Douane, au magasin de Jackson, No. 21, où l'on délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 18 Février, 1825, conformément à l'acte intitulé "acte relatif au revenu de l'Etat et au paiement des dépenses casuelles de l'année 1826 et pour d'autres objets," approuvé le 25 Avril 1826.

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou salariés, hors des limites de cette cité, qu'il sévira contre ceux qui ne seront pas munis de licence.

Il annonce également que Mr. P. D. Henry est son agent, et qu'il est autorisé en conséquence à délivrer des licences signés par moi.

Il a placé dans chaque paroisse un agent de surveillance, l'amende est de \$50 à 100.

Ceux dont le terme des licences se trouve expiré, sont requis de venir les renouveler, sous les peines énoncées ci-dessus. 6 mai. LOUIS ALLEY, fermier.

CHANGEMENT DE DOMICILE. BAINS FUMIGATOIRES.

Mr. RENOU, Docteur en Médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier dans la rue de Condé, presque à l'encoignure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics. 8 Juillet.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonnes d'ardois de Queen Ton, 18 do. dites Contesse et Duchesse; reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par 19 Dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

ARRIVE' par la Roxelane, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :

Fromage de Hollande, dit tête de mort

Fromage de Gruyère de la Suisse.

Pruneaux de Tours en boîtes de dix livres,

Figues de Marseille,

sardines à l'huile de Nantes, &c. &c. &c. 8 mai. F. BERTOUIN

VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour clore une facture. P. E. SORBE, rue Royale No. 118 17 Juin

ETAT DE LA LOUISIANE.

Vente par le Marshall.

Le Maire, les Aldermen et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

contre Un emplacement N° 5 dans l'île 57 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 6 dans l'île N° 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 12 dans l'île N° 17 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7 dans l'île N° 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 6 dans l'île N° 28 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 10 dans l'île N° 28 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 12 dans l'île N° 28 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 8, dans l'île N° 17, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 10, dans l'île N° 17, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 10, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 5, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 17, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 2, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 3, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 4, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 9, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 2, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 10, dans l'île N° 19, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 13, dans l'île N° 2, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 11, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 6, dans l'île N° 27, faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 27, faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 11, dans l'île N° 19, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 8, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 11, dans l'île N° 19, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 8, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre Un emplacement N° 7, dans l'île N° 28, faubourg Association dont le propriétaire est inconnu.

FORESTIER & Co. ST. PIERRE & ROYALE.

LES soussignés offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivants, en débarquement du Frances :

Anis, Eau de fleurs d'oranges,

Coriande, Vinaigre distillé,

Calomus aromatisé, Cannelle de Ceylan,

Safran oriental, Bandages herniaires,

Jalap en poudre, Pains à cacheter,

Huile de Croton, Baie de Guanaïve,

Essence de Rhoeo, Noix muscade,

Do. Sabine, Pêches de Lee,

Do. Canelle, Pinces à minuscule,

Yarrow Root, Sumac de Sicile,

Yarrow Root, Coloquinte,

Yarrow Root, Lichen d'Irlande,

Yarrow Root, Manne en larmes, etc.

On trouve toujours chez eux le Rob Anti-Siphilitique de Laffort, le Régénérateur, l'Anti-Glaireux de Guilhé, le Remède du Dr. Le Roy, ainsi que tous les articles relatifs à leur profession. FORESTIER & Co.

9 Août.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour du premier District Judiciaire.

Jean Baptiste Laurent ? L'Est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en l'étude de Théodore Bréghien, notaire public, Lundi, le 25ème jour du présent mois d'Août à dix heures du matin, à l'effet de prendre en considération les offres du pétitionnaire. Entreprenez, il est permis à toutes personnes judiciaires contre la personne et les propriétés des pétitionnaires. Par ordre de l'honorable Jean Lewis, juge de ladite Cour.

Fait au greffe le 11 Août 1828.

12 août—3f. Jrs. L. LEWIS—greffier.

AVIS.—Dans la matinée du Samedi 26 Juillet dernier, est disparu de chez la soussignée, une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 36 ans, taille d'environ cinq pieds, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une dent de devant cassée ou arrachée; une vieille cicatrice sur le cou, large d'environ quatre doigts; croûte de l'habitation de Mr. Charles Bolet, anciennement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse vers neuf heures du matin était au bord du fleuve à nettoyer un poisson, et c'est à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans un chapeau, connu sous le nom de Charles, a été aperçu dans le voisinage, passant dans cet intervalle.

On suppose, d'après l'enquête qu'avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse s'en aller en ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée à elle et ses deux ou trois suivantes, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, quelle a mis l'occasion de cette embarcation pour s'évader.

Quiconque peut donner des renseignements, quels qu'ils soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien les faire, soit en lisant un mot rue St. Pierre, No. 47, maison de Mde. Veuve Orso, soit en l'adressant au soussigné, sur son habitation près le bayou Plaquemine.

Yberville, ce 8 Août 1828.

18 août—3.1ps CUVILLIER.

\$10 DE RECOMPENSE.

Est parti marron de chez la soussignée il y a environ un mois, un nègre créole nommé JEAN LOUIS, provenant de la succession Robin, âgé d'environ 25 ans, taille moyenne; il a été employé le 10 jours à la halle des boucheries; et est bien connu en ville. On suppose qu'il est employé à bord d'une goélette de cabotage, portant du sucre.

On donnera une récompense de \$20 s'il est pris hors de l'Etat. Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont avertis de ne pas le recevoir à leur bord. C. ROUQUETTE, rue St. Claude. 11 août—4f.

À VENDRE.—Orgue portatif, ayant huit cylindres dont deux jouant l'office divin et pouvant servir dans une église, on le donnera à bon compte, le propriétaire étant sur le point de partir. S'adresser à M. Ch. Jourdan & Co. Libraires. 14 avril. CH. JOURDAN & Co.